



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-LÉANDRE

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre, tenue le lundi 9 juin 2025 à 19h 30 devant public à la salle du Centre Communautaire située au 3027, rue Principale à Saint-Léandre.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Monsieur Steve Castonguay, Maire
Monsieur Joël Lévesque Conseiller # 1
Madame Nicole Lacroix, Conseillère # 2
Monsieur Marc-André Bérubé, Conseiller # 3
Madame Julie Michaud, Conseillère # 4
Madame Andrée Blouin, Conseillère # 5
Madame Joyce Truchon, Conseillère # 6

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de Monsieur Steve Castonguay, maire.

Monsieur André Marcil, fait fonction de greffier-trésorier.

(1) personne du public assiste à la séance ordinaire

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

Le maire constate le quorum et déclare la séance ouverte à 19h 30.
Le maire confirme les présences et le quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2506-01

Il est proposé par **Madame Andrée Blouin** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté et reçu depuis plus de 72 heures.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE ET MOT DE BIENVENUE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. PRÉSENTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MAI 2025
4. PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER DE MAI 2025
5. RÉOLUTION POUR L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE USAGÉE
6. EMPLOYÉS ES MUNICIPAUX
 - 6.1 DÉMISSION EMPLOYÉE MUNICIPALE
 - 6.2 ENGAGEMENT NOUVEAU OU NOUVELLE EMPLOYÉ.E
7. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – TRANSPORT DES JEUNES HORS BASSIN POUR L'ÉCOLE
8. Résolution pour les dépenses des travaux de la TECQ 2019-2023 réalisé en 2024
9. Appui au projet de création d'un service régional de prévention des incendies



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

10. Demande de résolution du lot #5 680 998 pour projet CPTAQ
11. Suivis de résolution pour la demande d'aide financière Le Centre Socioculturel Le Jubé sept. 2024
12. Annonce pour le Four à pizza en location pour les citoyens
13. CONGRÈS ADMQ À QUÉBEC DU MERCREDI 18 AU VENDREDI 20 JUIN 2025
14. PÉRIODE DES QUESTIONS
15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

3. Adoption du procès-verbal du 12 mai 2025

Résolution 2506-02

Il est proposé par Madame Julie Michaud d'adopter le procès-verbal du 12 mai 2025 à 19h30, tel que reçu depuis plus de 72 heures.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

4- Adoption des comptes à payer de mai 2025

RÉSOLUTION 2506-03

Il est proposé par Madame Andrée Blouin d'adopter les comptes à payer pour le mois de mai 2025 pour un total des comptes incompressibles de 34 267.56\$ comprenant les frais de banque du mois pour un total 68.95\$, les salaires nets des employés de 14 049.71\$, les remboursements des prêts de 7 023.45\$, le remboursement des DAS d'avril au montant de 8 446.97\$, un montant de 975.19\$ soit le paiement des services publics, le remboursement de la carte Visa de mai au montant de 84.62\$, un montant de 1 851.46\$ du salaire et allocation pour le Conseil Municipal du mois, le remboursement des intérêts pour un montant de 1 772.93 \$, et un montant de 46 801.30\$ des comptes compressibles moins le montant de 150.00\$ des bottes de travail afin de compenser le non- respect l'entente de travail de Madame Lisa Ann Jungemann. Le montant total des comptes à payer est de 80 918.86 \$ pour le mois de mai 2025

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

5. RÉSOLUTION POUR L'ACHAT D'UNE CAMIONNETTE USAGÉE

RÉSOLUTION 2506-04



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Après avoir obtenue, une estimation de l'achat d'une camionnette neuve, il a été décidé de procéder à l'achat d'une camionnette usagée car une camionnette neuve s'avère trop élevée pour la municipalité

Il est proposé par Monsieur Marc-André Bérubé de procéder à l'annulation de la résolution # RÉSOLUTION 2504-08 et d'adopter l'achat d'une camionnette usagée Ford Super Duty F-250 XL 2022 à essence. L'odomètre indique 54 122 km, la transmission est automatique, quatre roues motrices dont le numéro de série est le 1FT7W2B67NEF68525, mandater le directeur général à faire préparer le véhicule et son financement chez Villeneuve Ford de Matane pour un montant de 55 995.00\$ plus les taxes applicables et l'autoriser à signer les documents d'achat au nom de la municipalité, en incluant un back rack pour conclure l'achat.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6. Employés es municipaux

6.1 Démission employée municipale

RÉSOLUTION 2506-05

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque d'accepter la lettre de démission de Madame Lisa-Ann Jungemann du mercredi 5 juin 2025 pour le poste d'employée d'été et de secrétaire d'élection à l'automne 2025. Celle-ci refuse d'endurer l'ambiance malsain créée par le directeur général.

Et de mandater le directeur général à la préparation des documents de fins d'emplois dans les délais prescrit par la loi.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

6.2 Engagement nouveau ou nouvelle employé.e

RÉSOLUTION 2506-06

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque de procéder à l'embauche de Madame Josée Desrosiers pour la période débutant le 10 juin jusqu'au 1er octobre ou son départ volontaire à temps partiel pour un maximum de 40 heures par semaines à titre d'employé de voirie été selon ses disponibilités.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

7. DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – TRANSPORT DES JEUNES HORS BASSIN POUR L'ÉCOLE

Madame Joyce Truchon se retire de la table du conseil le temps de cette résolution afin d'éviter toute apparence de conflit d'intérêt.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

Madame Andrée Blouin fait lecture de la lettre reçue

St-Léandre, le 26 mai 2025

Municipalité de Saint-Léandre
2005, rue de l'Église
Saint-Léandre (Qc) G0J 2V0



Objet : Demande de soutien financier – transport des jeunes hors bassin pour l'École de Saint-Léandre

Bonjour,

Je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous demander votre appui en nous permettant de recevoir une avance de fonds pour l'année scolaire 2025-2026. Voici le contexte.

Vous n'êtes pas sans savoir que notre école accueille plusieurs élèves hors bassin depuis quelques années, ce qui permet aux 2 classes d'avoir le nombre suffisant d'élèves pour assurer sa pérennité. Vous savez également que nous avons perdu le service du Transport de la Matanie depuis le mois de janvier 2025. Nous sommes donc à la recherche de solutions pour soutenir les parents afin de garder les jeunes au sein de notre école. En effet, sans ces jeunes, nous n'atteindrions pas le nombre minimal, ce qui pourrait occasionner la fermeture de notre école. De plus, malgré les prévisions du CSSMM, malgré les fusions de Conseils d'établissement et malgré leur plan de restructuration, rien n'est certain quant au calendrier élaboré. En ce sens, nous croyons que notre école doit rester innovante, originale et attractive dans un contexte d'incertitude et que tout n'est pas perdu. Le comité de loisirs tient à soutenir les parents en leur offrant le service de taxi pour le retour des élèves à la fin de la journée. Nous avons besoin d'amasser 8 000\$.

Jusqu'à maintenant, 2 demandes de soutien ont été envoyées au Club Lion et au Club Optimiste. Nous avons une campagne de levée de fonds qui a rapporté 1 000\$ et nous en débutons une nouvelle avec les produits de notre mini-menuiserie qui devrait rapporter pas mal de sous, mais nous pourrions comptabiliser le tout en septembre seulement.

Notre demande consiste à vous demander une avance de 8 000\$ pour débiter l'année scolaire et nous vous remettons le total des sommes amassées selon nos ventes et des réponses à nos demandes de soutien financier envers les différents organismes. Nous vous demandons également de contribuer financièrement à ce projet en offrant le manque à gagner si la situation se présente, jusqu'à un maximum que vous pourrez décider.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

Nous sommes sans cesse à la recherche de solutions pour le transport et nous sommes confiants de trouver d'autres solutions pour les années suivantes.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et je vous prie d'accepter mes salutations.

Joyce Truchon
Présidente, Comité de loisirs Les P'tits Léandre

RÉSOLUTION 2506-07

Il est proposé par Madame Andrée Blouin d'accepter de fournir une avance de fonds de 8 000\$ pour débiter l'année scolaire et celle-ci sera remboursée à la municipalité par certaines activités financées d'ici le 1^{er} octobre 2025 et pourra être réajusté au besoin à la fin de la campagne de financement.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

Madame Joyce Truchon reprends sa place à la table du conseil après l'adoption de cette résolution

8. Résolution pour les dépenses des travaux de la TECO 2019-2023 réalisé en 2024

RÉSOLUTION 2506-08

Résolution pour les dépenses TECO 2019-2023

Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par Madame Nicole Lacroix et unanimement résolu :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Saint-Léandre

blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux **version 3**, ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme plus celle de 2024;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux **version 3** ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques pour 2019- 2023 et terminé 2024 et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles pour la TECQ 2019-2023 de la version 3.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

9. Appui au projet de création d'un service régional de prévention des incendies

RÉSOLUTION 2506-09

APPUI AU PROJET DE CRÉATION D'UN SERVICE RÉGIONAL DE PRÉVENTION DES INCENDIES

ATTENDU QUE la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre reconnaît avoir lu et pris connaissance du Guide du demandeur concernant le volet-Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE la MRC de La Matanie ainsi que les organismes municipaux de Baie-des-Sables, Grosses-Roches, Les Méchins, Matane, Saint-Adelme, Sainte-Félicité, Saint-Jean-de-Cherbourg, Saint-Léandre, Sainte-Paule, Saint-René-de-Matane, Saint-Ulric et le territoire non organisé (TNO) de Rivière-Bonjour désirent présenter un projet de création d'un service régional de prévention des incendies (déclaration de compétence) dans le cadre du volet-Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Marc-André Bérubé résolu à Saint-Léandre :

QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Léandre s'engage à participer au projet de création d'un service régional de prévention des incendies (déclaration de compétence);
- Le conseil accepte d'assumer une partie des coûts, à savoir l'apport minimal exigé dans le cadre du programme;
- Le conseil nomme la MRC de La Matanie, organisme responsable du projet, et autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet-Coopération et gouvernance municipale du Fonds régions et ruralité, sous-volet Coopération intermunicipale;
- Le conseil désigne Monsieur Steve Castonguay, Maire et Monsieur André Marcil directeur général pour signer tout document nécessaire ou utile ou demandé par l'organisme municipal responsable du projet aux fins de la présente demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

10. Demande de résolution du lot #5 680 998 pour un projet CPTAQ

RÉSOLUTION 2506-10

Il est proposé par Monsieur Joël Lévesque d'accepter l'entreposage à des fins agricole et de manutention agricole une partie du lot #5 680 998, aucun règlement de la municipalité n'est en contradiction et que la partie lot concerné conserve sa vocation agricole. La résolution sera envoyé à la CPTAQ et André Marcil est mandaté afin de compléter la demande de renseignement de la CPTAQ le plus rapidement .

Adoptée à la majorité des conseillers présents

11. Suivis de résolution pour la demande d'aide financière Le Centre Socioculturel Le Jubé sept. 2024

RÉSOLUTION 2506-11

Après que le point a été reporté et avoir obtenue des explications sur les changements entre le montant d'aide financière lors de la résolution et le montant d'aide financière lors du dépôt de celle-ci auprès du ministère concerné par un responsable de l'organisme..

Il est proposé par Madame Joyce Truchon d'accepter de verser l'aide financière de 2 500.00\$ à la condition d'obtenir une attestation de Revenu Québec, de respecter les règles d'intégrité, signé la



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Saint-Léandre

déclaration d'intégrité et d'avoir des états financiers à la fin d'année financière préparé par un auditeur externe afin de réduire les risques d'irrégularités selon les règles en vigueur et les recommandations du trésorier de la municipalité.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

12. Annonce pour le Four à pizza en location pour les citoyens
RÉSOLUTION 2506-12

Il est proposé par Madame Andrée Blouin d'annoncer la possibilité aux résidents de la municipalité de Saint-Léandre d'emprunter au moins sept jours d'avance, le four à pizza à bois et les équipements de cuisine gratuitement au terrain de jeux de la municipalité près de l'école, pour une journée contre un dépôt remboursable de 250.00\$. Il est important de remettre tous les équipements propres et dans l'état reçu avant l'événement. De plus, il est interdit à une personne se trouvant dans une rue ou dans un endroit public de consommer de l'alcool ou d'avoir en sa possession une bouteille, une canette ou un récipient débouché contenant de l'alcool.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

13. CONGRÈS ADMO À QUÉBEC DU MERCREDI 18 AU
VENDREDI 20 JUIN 2025
RÉSOLUTION 2506-13

Il est proposé par Madame Julie Michaud de mandater Monsieur André Marcil, au Congrès de l'ADMQ à Québec du mercredi 18 au 20 juin 2025 et de lui rembourser son hébergement et ses frais d'essence pour le déplacement entre St-Ulric et le Centre des Congrès à Québec aller-retour.

Adoptée à la majorité des conseillers présents

14. Période des questions

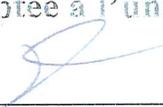
Une période des questions est tenue.

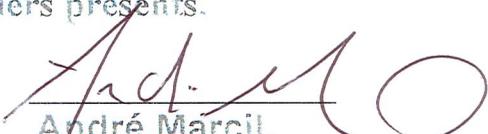
15. Levée de la séance ordinaire

RÉSOLUTION 2506-14

Il est proposé par Madame Andrée Blouin résolu de procéder à la levée de séance ordinaire du 9 juin 2025, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h 49

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.


Steve Castonguay
Maire


André Marcil,
Directeur général,
Greffier-trésorier